dissertation sur les système électoraux

Par **trinity**, le **11/11/2010** à **10:34**

bonjour,

voilà mon sujet "analysez les différents systèmes électoraux et leurs conséquences sur le pays"

voici mon plan, dans les sous parties, c'est un peu fouillis mais j'ai jeté mes idées comme elle me venait. il faut structurer lors de la rédaction.

[b:2wnkf1yd]I) le système électoral majoritaire, garant de la stabilité gouvernementale[/b:2wnkf1yd]

[b:2wnkf1yd]A) scrutin majoritaire à un tour: simple mais inégal[/b:2wnkf1yd]
- souvent uninominal, modèle GB par excellence
- facilement compréhensible par les électeurs
- doit voter utile immédiatement
- permet d'avoir une majorité nette
- souvent associé au bipartisme (Conservateur et parti des travailleurs en GB / républicains et démocrates aux USA)
- stabilité gouvernementale liée au bipartisme
- relégation et marginalisation des petits partis
- inégalité de représentation
- parti vainqueur n'est pas nécessairement celui qui a la majorité (élections présidentielles USA)

[b:2wnkf1yd]B) scrutin majoritaire à deux tours: le modèle typiquement français[/b:2wnkf1yd]
- scrutin de base de la IIIè république, inventé par décret du 08 décembre 1952 par M. Persigny, ministre de l'Intérieur.
- pour être élu au 1er tour: majorité absolue des suffrages exprimée + 1/4 des électeurs inscrits
- ballotage: quand aucun candidat ne remplit ces conditions. pour accéder au 2è tour: 12.5% des inscrits
- but du ballotage: éliminer certains candidats et les petits partis qui faussent l'élection en sachant qu'ils n'ont aucune chance de gagner
- Eliminer les petits partis permet d'éviter un panachage politique trop important et garantit la stabilité gouvernementale
- différentes réactions des électeurs: au 1er tour ils choisissent un candidat qu'ils affectionnent: ce n'est pas révélateur du paysage politique du pays
- 2ème tour: Duel, parfois triangulaire: électeur doit voter utile. Adage "au 1 er tour on choisit,

au 2è on élimine"

[b:2wnkf1yd]II) Représentation proportionnelle: un système juste[/b:2wnkf1yd]

[b:2wnkf1yd]A) traduction de la volonté de l'électorat[/b:2wnkf1yd]
- représentation intégrale
- assurer la représentation des partis politiques dans chaque circonscription en proportion des voix obtenues
- scrutin de liste car il permet de donner des sièges à tous, en gardant les petits partis
- chaque parti à une liste avec plusieurs dizaines de noms
- intégrale: le territoire nationale représente une seule circonscription avec autant de siège que l'assemblée a de membre
- l'assemblée est donc une représentation fidèle et exacte de la volonté de l'électorat
[b:2wnkf1yd]
B) Une certaine instabilité gouvernementale[/b:2wnkf1yd]
- malgré représentation intégrale: exemple de la Knesset en Israel: environs 2 à 15 partis politiques qui se partagent les 120 sièges de l'Assemblée: vote éclaté sans majorité absolue
- représentation approchée (au niveau des départements en france).
Calcul du quotient électoral (Nombre de suffrages exprimés / nombre de siège à pourvoir):
- système du plus fort reste: favorise les petits partis
- système des plus fortes moyennes: sièges non pourvus sont attribués fictivement
- méthode de Hondt (Belge): favorise les grands partis et donne lieu à des assemblées ingérables et ingouvernables
- difficultés liées au panachage ou les électeurs peuvent modifier les listes à leurs convenances
- difficultés dans le système proportionnel d'avoir une majorité solide

Problématique:
les systèmes électoraux sont ils de simples moyens d'expression de la volonté de l'electorat ou des garants de la stabilité gouvernementale du pays?

Vous de jouer, dites moi ce que vous en pensez....

d'avance merci

Par **alex83**, le **11/11/2010** à **15:15**

Salut,

Moi je trouve ça bien =). Mais du coup, tu ne parles pas du tout de la présidentielle ?

Par **trinity**, le **11/11/2010** à **16:11**

si je compte aborder la présidentielle américaine dans I) A) et la francaise dans I) B)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

je n'ai pas mis toutes mes idées sinon j'avais qu'à faire la rédaction directe de la dissertation!!!!
Là j'ai juste le plan à faire, c'est ni ramassé, ni corriger personnellement.
La prof va aborder le sujet à la prochaine conférence.

En tout cas, je suis contente de voir qu'au moins je ne suis pas HS!!!!

Par **alex83**, le **11/11/2010** à **17:15**

:wink:

Je ne sais pas si mon humble avis te prémunie totalement du hors sujet Image not found or type unknown mais enfin là ça semble pas être le cas (le HS) =)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés